



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 7613

Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur le programme des nouveaux aménagements d'horaires établi par la SNCF qui prévoit des l'ete prochain de supprimer l'arret en gare de Faulquemont du train no 255 Paris-Francfort obligeant les voyageurs a un changement a Metz ainsi qu'a une attente de cinquante minutes dans cette gare. Cette rallonge de temps de parcours est particulierement prejudiciable au developpement economique du secteur de Faulquemont ou deux entreprises originaires de la region parisienne s'appretent a s'installer, le district urbain de Faulquemont, fer de lance du developpement economique, apres la fermeture du puits de Faulquemont compte plus de 13 000 habitants, un centre regional de formation du batiment, des centres de formation importants tels ceux de Viessmann et de Formareg, des entreprises leaders. Il semble inconcevable qu'a l'heure ou la diversification industrielle et l'effort des collectivites parviennent a de tels resultats que le service public s'apprete a faire cruellement default. Il lui demande ce qu'il entend faire pour ne pas penaliser injustement un secteur souvent cite en exemple en matiere indsutrielle.

Texte de la réponse

Reponse. - La SNCF, afin d'offrir a la majorite de sa clientele une gamme de trains competitifs, a ete amenee a apporter des aménagements a la desserte de l'axe Paris-Francfort au prochain service d'ete 1989. C'est dans cette perspective que le train no 255 Paris-Francfort sera accelere au prochain service d'ete afin d'etre incorpore au reseau Eurocity. Ce reseau est constitue de trains rapides ne s'arretant que dans les gares principales. Les liaisons entre Faulquemont et Paris resteront assurees par trois a quatre relations dans chaque sens, dont une directe. Toutes ces relations auront un temps de parcours inferieur a 3 h 40 ce qui correspond environ a 110 kilometres heure de vitesse commerciale et offre un niveau de service tres eleve compte tenu des trafics enregistres actuellement sur ce trajet.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr](#)•

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7613

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3828